



**Baie**  
du-Febvre

La V'Oie de Baie-du-Febvre

Novembre 2020



## **HALLOWEEN 2020**



**Baie**  
du-Febvre

**QUELQUES CONSIGNES À RESPECTER POUR RÉCOLTER DES BONBONS SANS CONTAMINATION!**



**1 PASSEZ L'HALLOWEEN UNIQUEMENT AVEC VOTRE CELLULE FAMILIALE (PERSONNES VIVANT SOUS LE MÊME TOIT).**



**2 RESPECTEZ UNE DISTANCE MINIMALE DE 2 MÈTRES AVEC LES ENFANTS LORSQUE VOUS LEUR DONNEZ DES BONBONS. LA COLLECTE DEVRAIT SE FAIRE À L'EXTÉRIEUR AVEC LE MOINS DE CONTACTS POSSIBLE.**



**3 LA COLLECTE DE BONBONS EST PERMISE, MAIS LES RASSEMBLEMENTS SONT INTERDITS. CETTE ANNÉE, L'HALLOWEEN, C'EST POUR LES PETITS!**

## **HORAIRE DE COLLECTE : 13H À 17H**

**PUISQUE L'HALLOWEEN TOMBE UN SAMEDI ET QUE LES POMPIERS NE POURRONT PAS ÊTRE PRÉSENTS DANS LES RUES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES ENFANTS, LA MUNICIPALITÉ DE BAIE-DU-FEBVRE VOUS RECOMMANDE FORTEMENT DE PASSER L'HALLOWEEN ENTRE 13H00 ET 17H00. VOUS POURREZ DONC PROFITER DE LA LUMIÈRE DU JOUR AFIN DE FAIRE VOTRE PORTE-À-PORTE EN TOUTE SÉCURITÉ.**

## **QUELQUES SUGGESTIONS...**

- **PRÉPAREZ DES SACS DE BONBONS INDIVIDUELS POUR LIMITER LA MANIPULATION.**
- **UTILISEZ DES PINCES, CRÉEZ UNE CHUTE À BONBONS AVEC UN TUYAU, LAISSEZ LES SACS DEHORS EN « LIBRE-SERVICE », OU TOUTE AUTRE SOLUTION AFIN DE RESPECTER LA DISTANCIATION SOCIALE. SOYEZ CRÉATIFS!**
- **INTÉGREZ LE MASQUE À VOTRE COSTUME.**



# À LA BIBLIOTHÈQUE

## ZONE ROUGE!

Prenez note que la bibliothèque reste ouverte selon les heures habituelles pour déposer et emprunter vos livres. Toutefois, certaines restrictions seront appliquées.

## SAVIEZ-VOUS QUE :



- Depuis janvier dernier, **la bibliothèque a ajouté plus de 85 documents** à sa collection locale (livres appartenant à la bibliothèque), soit des romans, des documentaires adultes, des albums jeunesse, des romans jeunesse et des bandes dessinées.
- Le temps froid arrive... venez emprunter vos **casse-têtes** à la bibliothèque. C'est gratuit et nous avons un grand choix!
- Vous aimez feuilleter les **revues**... nous avons plus de 16 titres intéressants autant pour les adultes que pour les jeunes : Protégez-vous, Québec science, Yoga Mondo, Bel Âge, Coup de pouce, Magazine 5-15, Gabrielle, Je cuisine, Sélection de Reader 's Digest, Les Idées de ma maison, Cool, Pomme d'Api, J'aime lire, Les belles histoires + CD, Les Débrouillards et Les Explorateurs.
- Nous avons ajouté un **nouveau service** dernièrement, soit la livraison à domicile pour les personnes ne pouvant pas se déplacer temporairement ou encore pour les personnes âgées de 70 ans et plus. N'hésitez pas à communiquer avec nous au 819-519-6422, poste 2, pour faire votre choix ou vous pouvez effectuer vous-même votre réservation en ligne à [biblietie.ca](http://biblietie.ca) et rejoignez votre bibliothèque. Tous nos livres sont en ligne!
- Le livre choisi n'est pas disponible à la bibliothèque? Faites-en part à la personne à l'accueil et on vous le commandera.
- De merveilleuses bénévoles sont présentes pour vous aider à trouver des livres selon vos goûts. Demandez-leur des conseils ! C'est gratuit !

Merci de votre visite !

Line Bergeron, coordonnatrice

## VACCINATION CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE A BAIE-DU-FEBVRE



Il y aura une clinique de vaccination au centre communautaire le 12 novembre 2020 sur rendez-vous SEULEMENT.

Pour s'inscrire en ligne : [clic santé](#)  
Ou par téléphone au 1-833-802-0460

# novembre 2020

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
1	2  CONSEIL MUNICIPAL	3	4	5 	6	7
8	9	10	11 JOUR DU SOUVENIR 	12 VACCINATION 	13	14
15	16	17	18	19 	20	21
22	23	24	25	26 	27  NOËL DU PAUVRE	28
29	30	1	2	3	4	5

© BlankCalendarPages.com



Cette année notre activité BRUNCH n'aura malheureusement pas lieu. Nous continuons quand même à soutenir les personnes démunies de notre localité.

Nous vous demandons quand même de continuer, comme vous l'avez fait

**Vous pourrez donc venir porter vos dons le 27 novembre 2020 à l'accueil du Centre Communautaire de 10h à 22h.**

**Nous serons heureux de vous accueillir.**

**PS. Le téléthon aura lieu à Radio-Canada, en formule pandémie, le 27 novembre de 17h à 22h.**

# DES NOUVELLES DE NOTRE MUNICIPALITÉ

## COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES AUX DEUX SEMAINES

Veillez noter les dates de la collecte des ordures ménagères : 5 et 19 novembre 2020 et 3, 17 et 31 décembre 2020.

## ATTENTION AUX CENDRES CHAUDES

Afin d'éviter que votre bac ou que le camion à ordures ne s'enflamme, veuillez laisser refroidir vos cendres chaudes au moins 7 jours dans un contenant de métal. Après cette période, veuillez les déposer dans un sac et les mettre dans votre bac vert.

## ÉCOCENTRE NICOLET

L'Écocentre pour la récupération des matières résiduelles de Nicolet (matériaux de construction et résidus verts) sera fermé à compter du 14 novembre prochain jusqu'au printemps prochain.

## ÉCOCENTRE DE ST-GRÉGOIRE (BÉCANCOUR)

À compter du 14 novembre 2020, le site de récupération Enfouibec (matériaux de construction et résidus verts) sera ouvert uniquement le samedi à l'exception du 26 décembre 2020 et du 2 janvier 2021.

Ce site est situé au 18 055, rue Gauthier à St-Grégoire (Bécancour), le numéro de téléphone pour informations est 819-233-2443. Le point de dépôt est réservé aux résidents des municipalités membres, il faut donc avoir une pièce d'identité. Ce service est réservé uniquement à l'usage résidentiel et non commercial. Le tri des matières est obligatoire.

## STATIONNEMENT DE NUIT ET DÉNEIGEMENT

Dans notre municipalité, le stationnement de nuit est règlementé du 15 novembre au 15 avril. Pendant cette période, il est donc interdit de stationner dans les rues de 23h00 à 7h00 afin de faciliter le déneigement des rues.

### AVIS PUBLICS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

**Travaux de récupération et de détonation de munitions explosives non explosées (UXO) :** En raison de travaux de récupération et de détonation de projectiles au lac Saint-Pierre par le ministère de la Défense nationale, il est possible que des bruits d'explosion et des vibrations soient ressentis en octobre et en novembre. Pour plus d'information, appelez le 1 844 577-8967.

**Séance publique d'information du BAPE sur le projet d'atténuation du risque à la sécurité publique lié aux UXO au Lac Saint-Pierre :** le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tiendra une séance publique d'information en direct sur son site Web et sur sa page Facebook le 9 novembre 2020 à 19h30. Pour plus d'information, appelez au 1 800 463-4732 ou consultez le [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca).

## À RETENIR !

- Prochaines séances du conseil municipal les lundis 2 novembre et 7 décembre 2020 à l'Hôtel de ville à compter de 19h30. Les prochaines séances du conseil seront à huit clos.

# AU CONSEIL...

## **MISE À JOUR POLITIQUE MADA**

La Municipalité procédera à la mise à jour de sa politique Municipalité Amie des Aînés (MADA). Le processus de mise à jour s'étendra sur une période maximum de 24 mois.

## **RÉGIE INCENDIE LAC ST-PIERRE**

La municipalité a adopté les prévisions budgétaires 2021 de la Régie Incendie Lac St-Pierre, représentant une quote-part au montant de 115 990,53\$.

## **RÉGIE DES DÉCHETS (RIGIDBNY)**

Les prévisions budgétaires 2021 de la Régie Intermunicipale de Gestion Intégrée des Déchets Bécancour - Nicolet-Yamaska ont été acceptées par le conseil municipal. La contribution à la gestion des matières résiduelles sera à 175\$ / unité d'occupation pour la taxation 2021.

## **MANDAT À L'ARPENTEUR GÉOMÈTRE**

Un mandat a été confié à l'arpenteur géomètre Jean Châteauneuf afin de réaliser un plan projet de

cadastre pour de futurs développements domiciliaires dans le périmètre urbain de la Municipalité. L'objectif du conseil municipal est d'offrir de nouveaux terrains pour construction résidentielle à court terme.

## **ACHAT D'ÉQUIPEMENTS EN COMMUN**

Dans le cadre d'un programme d'aide financière pour la mise en commun d'achat d'équipements en loisirs, la Municipalité de Baie-du-Febvre ainsi que les Municipalités de La Visitation-de-Yamaska, de St-Elphège et de St-Zéphirin de Courval ont déterminé une liste d'équipements en loisirs qui seront mis en commun entre les municipalités.

## **PROJET DE GARDE PENDANT LA RELÂCHE**

En collaboration avec les loisirs de St-Zéphirin de Courval, une demande d'aide financière a été déposée au ministère afin d'offrir l'opportunité aux parents d'inscrire leur enfant à un service de garde durant le relâche scolaire. Si la demande est acceptée, ce service sera partagé entre les deux municipalités (Baie-du-Febvre et St-Zéphirin-de-Courval).

### **LA V'OE DE BAIE-DU-FEBVRE**

Le bulletin municipal est publié mensuellement et distribué vers la fin du mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués avant le 15 de chaque mois. Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichiers séparés ( JPEG ou BMP)  
Par courriel à : [journalbaie@hotmail.com](mailto:journalbaie@hotmail.com)  
819-519-6422 ext. 1

### **Mise en page**

Nathalie Beausoleil  
Adjointe à la direction

### **Impression**

Municipalité de Baie-du-Febvre  
**Tirage 489 exemplaires**



## Bonjour à tous nos membres FADOQ

Déjà fin octobre, le temps passe tellement vite. Bientôt, nous entrerons dans la période des Fêtes. La COVID nous laissera-t-elle un répit? Nous le souhaitons ardemment. Nous avons pensé à agrémenter cette période par une activité ludique, laquelle, nous l'espérons, sera source de communication entre nous. Voici notre projet pour égayer ce Noël 2020 :

### Concours littéraire Noël 2020

Sujet : conte de Noël

Thèmes : création imaginaire ou évènement vécu durant votre vie pendant la période des fêtes dans les textes desquels nous retrouverons la magie de cette fête et les émotions qui nous habitent.

Maximum de pages : 2

Il y aura trois prix à gagner pour les 3 meilleurs manuscrits reçus.

Le club colligera tous les textes reçus en un recueil, lequel sera disponible pour lecture à la bibliothèque de Baie-du-Febvre ainsi qu'au local de la FADOQ locale. Le régional et le provincial en recevront également un exemplaire.

Il sera de plus publié dans la V'Oie de Baie-du-Febvre.

Faire parvenir votre conte ou histoire de Noël **avant le 14 novembre 2020** à :

[claire.lefebvre@sogetel.net](mailto:claire.lefebvre@sogetel.net)

ou

par courrier au 71 rue de l'Église, Baie-du-Febvre, J0G 1A0

ou

le déposer à mon nom dans ma boîte aux lettres à la même adresse.

Un défi pour les écrivains en herbe! Nous vous demandons de participer en grand nombre. Plus il y aura de manuscrits, plus vous, membres de notre club, pourrez-vous amuser à les lire ou à les partager avec la famille et les amis.

Chers membres de la FADOQ : **À vos plumes!**

*Au revoir,*



Le Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre a récemment été vendu à une entreprise locale : l'usine Rotec Inc. C'est avec fierté et nostalgie que la municipalité tourne cette belle page de son histoire.

**Le samedi 31 octobre, de 9 h à 12 h, différents items seront en vente au CIB. Ouvert à tous, respect des mesures sanitaires obligatoire.**

À toutes les personnes proches aidantes du Québec,  
c'est le moment de vous dire :

**UN**



**ESSENTIEL**

SEMAINE NATIONALE DES PROCHES AIDANTS | 1<sup>er</sup> AU 7 NOVEMBRE 2020

**L'APPU** POUR LES PROCHES AIDANTS  
CENTRE-DU-QUÉBEC  
Vous êtes là pour eux,  
nous sommes là pour vous.

**INFO-AIDANT**  
ÉCOUTE, INFORMATION, RÉFÉRENCES  
1 855 652-7784  
[www.lappu.org](http://www.lappu.org)  
LAPPU.ORG



## Le ramonage



Plus de 1 100 feux de cheminée surviennent en moyenne chaque année au Québec. Ils représentent une source potentielle d'incendie de bâtiment qui pourrait causer d'importantes pertes matérielles et humaines. Par conséquent, il est important de confier l'installation d'un nouvel appareil de chauffage à un professionnel du domaine. Il faut également s'assurer d'un entretien régulier de l'appareil et de ses composantes.

### Pourquoi ramoner?

Le ramonage contribue à prévenir les incendies. Il permet aussi :

- De prévenir les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz toxiques ou nocifs;
- D'éliminer la suie et les dépôts inflammables (créosote) qui se sont accumulés dans la cheminée;
- D'optimiser l'efficacité de l'appareil de chauffage et de permettre une économie de combustible;
- Aux professionnels du ramonage de déceler la présence de bris ou de détérioration du système de chauffage et de ses composantes.

Informez-vous auprès de votre municipalité de la réglementation en vigueur concernant le ramonage des cheminées.

Il est conseillé de faire ramoner la cheminée au moins une fois par année, soit au printemps ou à l'automne. Un ramonage est aussi recommandé sur une base régulière selon la qualité et la quantité du bois brûlé.

Un ramoneur professionnel devrait détenir les connaissances et l'expertise pour déceler des problèmes liés aux installations. Il devrait être en mesure de vous conseiller quant à l'utilisation et à l'entretien propres à chaque appareil en plus de posséder l'équipement, les outils et les vêtements de protection nécessaires pour effectuer un ramonage efficace et en toute sécurité.

## *Paniers de Noël*

La municipalité de Baie-du-Febvre invite tous les citoyens qui le souhaitent à apporter des **denrées non-périssables** à l'Hôtel de ville ou à la Bibliothèque de Baie-du-Febvre d'ici le vendredi 11 décembre. Les paniers de Noël seront remis à des familles de la municipalité.

### **VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR UN PANIER DE NOËL?**

Contactez Mme Solange Comtois Lemire au 450 783-6577 ou  
Mme France Daigle au 819 386-1831 pour vous inscrire.

**Date limite pour l'inscription : vendredi 11 décembre 2020**

# Fête de Noël

## DE BAIE-DU-FEBVRE

Cette année, il est difficile de prévoir une fête de Noël telle que nous la connaissons. Qu'à cela ne tienne, nous vous préparons tout de même une activité adaptée afin de souligner le temps des fêtes dans la joie!

### Distribution de cadeaux

Le dimanche 13 décembre prochain, des cadeaux seront offerts aux enfants inscrits (dans une formule respectant les mesures sanitaires). Veuillez cocher dans la liste ci-dessous les cadeaux qui intéressent votre/vos enfant(s). Pour les familles de plus de 3 enfants, faites des copies de cette feuille ou joignez une feuille avec les informations nécessaires.

Les enfants doivent être âgés entre 0 et 12 ans et résider à Baie-du-Febvre.

DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTION : JEUDI 19 NOVEMBRE 2020, 16H30.



Nom du/des parent(s) : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

Nom du/des enfant(s)	Date de naissance	Âge au 1 <sup>er</sup> déc. 2020	Garçon ou fille
1)			
2)			
3)			

ENFANT 1				ENFANT 2				ENFANT 3			
Jouets en caoutchouc				Casse-tête (environ _____ mx)				Jeux de société (ex. : _____)			
Hochet				Camions, auto				Matériel de bricolage			
Poupée				Bonhommes				Livre (titre : _____)			
Instrument de musique jouet				Casse-tête à encastrement bois				Carte-cadeau (magasin : _____)			
Jouet en bois				Animaux jouets				Déguisement			
Balles, ballon				Blocs à empiler				Lego			
Téléphone jouet				Toutou				Jeux de cartes			
Vaisselle incassable				Crayons de cire, feutres				Cahier d'activités préscolaires			
Jouets flottants				Mini-barbies				Pouliche, Petshop			
Barbie				Pâte à modeler				Singes à accrocher			

Autres suggestions (env. 10\$) :

*\*Nous respecterons dans la mesure du possible les suggestions, mais il est possible que les cadeaux offerts diffèrent de la liste fournie.*



**Pour vous inscrire, retournez cette feuille avant le 19 nov. 2020 :**

- À l'hôtel de ville de Baie-du-Febvre (vous pouvez la déposer dans la chute à documents près de la porte de côté ou la laisser à l'accueil) ;
- Par courriel à [loisirsbdf@hotmail.com](mailto:loisirsbdf@hotmail.com) ;
- Par la poste au 270 route Marie-Victorin, Baie-du-Febvre (QC) J0G 1A0.